



Rue Albert ler 9
5380 Fernelmont
081/40.91.60

Maison Communale d'Accueil de l'Enfance de

Moustier

PROJET DE VIE

Place de Moustier, 1

5190 MOUSTIER

Tel.: 071/78.50.04

Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants

contact@imaje-interco.be | www.imaje-interco.be | Fax: 081/40.91.61

POPULATION

La M.C.A.E. de Moustier accueille les enfants âgés de 0 à 3 ans.

Elle est gérée par l'Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants.

PARTICIPATION FINANCIÈRE DES PARENTS

La participation financière des parents est calculée sur base du cumul des revenus mensuels nets du ménage et du barème ONE.

L'ÉQUIPE

L'équipe est composée de la manière suivante :

- De 4 puéricultrices,
- D'une assistante sociale,
- D'une aide logistique.

PHILOSOPHIE DU PROJET

Un enfant est une personne, il a des besoins d'ordre affectif, moteur, cognitif et physique.

Dès sa naissance, l'enfant communique, ce qui lui permet petit à petit de développer des compétences sociales.

La M.C.A.E. a pour objectif de permettre à l'enfant de passer des journées agréables, de grandir harmonieusement tout en respectant son rythme et en lui permettant de développer son autonomie.

La MCAE de Moustier fonctionne sur 2 sections :

- section des « Bébés »
- section des « Grands »

L'inscription avec l'assistante sociale

Une fois l'inscription acceptée, l'assistante sociale prend contact avec le/les parent(s) pour fixer un rendez-vous afin de visiter la crèche et de finaliser l'inscription administrative, tout en parcourant le règlement (ROI) et en expliquant le projet de vie de la structure.

Elle répond à toutes les questions, réflexions, inquiétudes tout-à-fait justifiées lors d'une première rencontre.

Elle remet le petit fascicule « A mon rythme à la crèche » et invite le(s) parent(s) à le remplir et à le partager avec l'équipe éducative lors de la période de familiarisation. Ce petit livret reprenant les habitudes de l'enfant au niveau de l'éveil, des repas, du jeu et du sommeil ; est un outil important auquel les puéricultrices peuvent avoir recours au début de l'accueil, sans oublier l'intérêt primordial des échanges verbaux avec le(s) parent(s).

La période de familiarisation

Cette période se fait en minimum en cinq étapes avant l'entrée de l'enfant afin de permettre au(x) parent(s) et à l'enfant de se familiariser au milieu d'accueil.

Elle est obligatoire. Elle permet que la transition maison-crèche se fasse en douceur pour l'enfant mais également pour son/ses parent(s). On laisse le temps à chacun de prendre ses repères : nouveaux visages, bruits, odeurs, séparation, ...

Elle donne aussi l'occasion aux puéricultrices de faire connaissance petit à petit avec l'enfant et son/ses parent(s) et d'échanger sur ses habitudes, sur son vécu.

Cette période est modulable en fonction du/des parent(s), des enfants et des puéricultrices.

Le premier jour

L'enfant vient passer une heure en crèche avec son/ses parent(s) pour découvrir en toute sécurité dans ses bras, les lieux, l'équipe et les autres enfants.

Il y a un échange avec le(s) parent(s) autour des habitudes de l'enfant et le petit livret "A mon rythme à la crèche" est remis à l'équipe. Le livret est relu avec le(s) parent(s) et discuté avec lui/eux.

À tout moment lors de la familiarisation, le(s) parent(s) peut/peuvent prendre contact avec l'équipe pour être rassuré(s).

Le deuxième jour

L'enfant vient à la crèche une demi-heure avec son/ses parent(s) qui prend/prennent du temps pour la première séparation. Nous insistons sur l'importance (déjà tout petit) à mettre des mots sur la séparation. L'enfant reste ensuite $\frac{1}{2}$ heure seul.

Les puéricultrices l'observent, sont attentives à ses réactions et le rassurent.

Elles apprennent à le connaître.

Le troisième jour

L'enfant vient une heure seul. Il est pris dans les bras par une puéricultrice, ensuite, il est déposé sur le tapis et/ou dans le parc afin qu'il découvre son environnement, toujours accompagné par une puéricultrice.

Le quatrième jour

L'enfant reste une demi-journée seul.

Il s'agit de voir comment ce dernier se sent, expérimente, dort ou mange à la crèche.

Le cinquième jour

L'enfant reste une journée. Il prend un repas à la crèche et il fait une sieste.

Cette période de familiarisation est généralement prévue dans la semaine précédent l'entrée en structure mais peut s'étendre davantage en fonction des besoins de chacun, notre but premier étant, bien entendu, le bien-être de l'enfant.

Lors de la période de familiarisation, on remet une petite liste d'objets familiers et sécurisants à apporter pour l'enfant : doudou, tétine, musique, vêtements de rechange, gigoteuse, sac de couchage...

Nous attachons une importance particulière à l'apport par le(s) parent(s) d'un objet transitionnel (doudou, tétine,...), qui voyagera dès lors de la crèche à la maison et qui servira à rassurer et à sécuriser l'enfant.

Nous invitons le(s) parent(s) à ne pas hésiter à téléphoner à la crèche pour demander des nouvelles, à nous faire part de leurs idées, questions.

L'accueil au quotidien

La crèche ouvre ses portes à 7h00.

L'accueil se fait dans la section des « Bébé » par une puéricultrice. Une fois que sa collègue est arrivée et a pris connaissance des informations, le groupe des « Grands » descend dans sa section.

Les jeux libres sont installés avant l'arrivée du premier enfant.

Le(s) parent(s) est/sont invité(s) à rentrer dans la section.

La puéricultrice prend le temps et veille à accueillir individuellement parent(s) et enfant qu'elle nomme par son prénom.

L'accueil est un moment privilégié de communication entre le(s) parent(s) et la puéricultrice. Nous parlons de l'enfant, de sa soirée à la maison, de sa nuit, de son premier repas, ...

Les remarques éventuelles sont inscrites dans un agenda et sur une feuille journalière (ex: heure d'arrivée, infos supplémentaires ...) ce qui permet aux collègues qui arrivent plus tard d'avoir toutes les informations nécessaires afin que la journée de l'enfant se déroule pour un mieux.

A l'arrivée, nous invitons le(s) parent(s) à enlever le manteau de leur enfant ainsi que ses chaussures.

Les puéricultrices proposent à l'enfant le passage à bras. Certaines familles ont leur rituel bien à elles que les puéricultrices respectent (installer l'enfant sur le tapis, ...).

Nous insistons pour que le départ du/des parent(s) se fasse clairement, notamment, en disant "au revoir" à l'enfant.

Nous demandons que le premier biberon ou le petit-déjeuner soit donné à la maison. Cela permet à l'enfant de profiter d'un moment privilégié en famille avant l'arrivée à la crèche.

Egalement, nous demandons que l'enfant arrive habillé et le linge de nuit changé.

Le retour au quotidien

Fin de journée, les « Grands » et les « Bébés » ne forment plus qu'une seule section.

Chaque puéricultrice échange avec sa collègue les informations du jour. Celle qui fait la fermeture peut donc faire part au(x) parent(s) du déroulement de la journée.

La puéricultrice raconte donc au(x) parent(s) la journée de l'enfant. Pas seulement les repas, sieste,... mais aussi les anecdotes, les activités, les moments particuliers propres à chaque enfant.

La puéricultrice essaye d'être attentive à ce que chaque parent reçoive les informations qu'il souhaite. Cette communication est essentielle et a pour objectif commun le bien-être de l'enfant.

Une journée dans la section des « Bébés »

Les jeux

L'éveil sensoriel est mis en avant grâce à des jeux de différentes textures, émettant différents bruits, des miroirs, des comptines...

La puéricultrice est attentive à favoriser la liberté de mouvement, la découverte de son corps et l'observation de l'environnement de chaque enfant.

Pour cela, elle l'installe sur des tapis, des coussins, couché ou assis, en fonction de son développement psychomoteur. La position couchée est favorisée et le temps dans les relax limité aux repas.

Les puéricultrices s'asseyent régulièrement sur les tapis avec les enfants, de façon à être plus disponibles pour jouer, pour faire un câlin, pour entrer en communication avec eux, ... De cette façon, elles sont disponibles pour assurer leur sécurité psychique et physique.

Repas des bébés

Les repas sont donnés suivant le rythme des enfants (+/- toutes les 3 ou 4 heures).

Les biberons sont donnés dans les bras, et les purées de légumes sont données dans un relax ou dans une petite chaise suivant le niveau de développement de l'enfant, de ses habitudes ou préférences.

Le passage à la purée de légumes ou à la panade se fait suite à un échange avec le(s) parent(s). On leur laisse le soin du premier repas et poursuivons la découverte à la crèche.

Pour chaque nouvelle étape alimentaire, nous attendons le feu vert du/des parent(s) et l'avis de leur médecin.

La sieste

Chaque enfant possède son lit que le(s) parent(s) peut/ peuvent personnaliser avec une gigotière, un mobile, ...

Les bébés sont mis au lit lorsque la puéricultrice perçoit des signes de fatigues (frottements des yeux, pleurs, ...) observés ou expliqués par le(s) parent(s).

On respecte le rythme de chaque enfant.

Afin de respecter le sommeil de nos bambins, nous demandons au(x) parent(s) d'éviter les allées et venues entre 12h30 et 14h30.

Une fois un enfant éveillé on le lève. Son lange est changé et l'enfant est rhabillé.

Le goûter

Pour les petits, une panade est préparée par les puéricultrices.

Une journée dans la section des « Grands »

Tout au long de la journée, afin de structurer les choses, des rituels sont prévus.

Nous réalisons le rituel du bonjour le matin, les puéricultrices avec les enfants chantent et nomment chaque enfant par son prénom. Ensuite, l'enfant est invité à accrocher sa photo sur le panneau pour ainsi signaler sa présence. Les enfants absents sont nommés.

Cela permet à chacun de se sentir accueilli et d'avoir sa place dans le groupe.

Diverses activités libres ou dirigées sont proposées aux enfants.

Ces différents moments d'activités permettent à l'enfant de s'épanouir sur le plan intellectuel, affectif, moteur et sensoriel.

Jeux libres

Poupées, nounours, dînette, cubes, Lègos, vélos, cheval à bascule, déguisements, sacs, bouteilles en plastiques, livres...

Différents types de jeux sont installés en même temps :

- Choix pour l'enfant,
- Possibilité d'interactions entre les jeux.

Les jeux sont changés dès que la puéricultrice remarque qu'ils ne sont plus investis par les enfants ou on en rajoute tout simplement.

Nous disposons d'un coin doux où les enfants peuvent s'installer à tout moment pour se poser ou observer.

La puéricultrice est présente au sol, elle s'assied sur le tapis, elle est en interaction avec les enfants, les observe, observe leurs interactions, elle soutient leur activité et n'intervient que si c'est nécessaire.

Activités proposées

Dessins, peintures, collage, pâte à sel, activités culinaires, ...

Nous veillons à faire des activités simples, accessibles aux enfants et pas trop longues. Pour nous ce n'est pas le résultat qui compte mais le plaisir de l'enfant.

L'enfant est libre de participer ou non à l'activité proposée (respect de ses envies).

Les activités créatives nécessitent un soutien, un accompagnement. L'enfant se sent sécurisé.

Les enfants sortent tous les jours sauf en cas d'intempéries importantes.

Pour ce faire, nous demandons au(x) parent(s) de prévoir le nécessaire pour ces différents sorties (bottes, chaussures, manteaux...).

La crèche dispose d'une grande cour clôturée, avec un toboggan, un petit module, une petite coquille d'eau.

Les puéricultrices veillent à hauteur des enfants, à être disponibles pour jouer, pour faire un câlin ou tout simplement pour soutenir du regard l'activité de l'enfant.

Nous veillons à investir le hall et la cour lorsque le temps le permet afin de permettre aux plus grands de se dépenser et de se défouler.

Le dîner

Un repas équilibré est servi chaque jour vers 11h15.

Les repas sont donnés dans la cuisine, où les enfants s'installent à table sur de petites chaises basses à la place de leur choix.

L'enfant mange seul ou avec l'aide de la puéricultrice.

Dans un souci de découverte, les couverts sont proposés aux enfants mais pas imposés.

Tout au long de la journée, l'eau est toujours à disposition des enfants.

Il s'agit de la seule boisson acceptée dans le milieu d'accueil.

Nous respectons la culture au sein de laquelle l'enfant grandit ; exemple : nous ne donnons pas à un enfant musulman de la viande de porc.

En cas d'alimentation particulière, le parent est autorisé à amener le repas (décharge).

Afin d'informer le(s) parent(s), les menus sont affichés sur la porte d'entrée.

Ceux qui le souhaitent peuvent également demander une copie à l'équipe.

Dans la cuisine, il y a un tableau sur lequel sont inscrites les contres indications alimentaires pour certains enfants (allergies, ...).

L'aide logistique qui se charge de la préparation des repas respecte scrupuleusement celles-ci.

Sur le mur, ont été installés des crochets avec photo, auxquels sont suspendus les bavoirs des enfants.

Ils sont placés à hauteur des enfants pour permettre aux plus grands d'aller chercher leur bavoir eux-mêmes.

Les soins

Tout au long de la journée, des soins sont apportés aux enfants (changes, lavage des mains, de la bouche, du nez, administration de médicaments prescrits par le médecin;...).

Le moment de soin est aussi un moment de relation privilégiée avec l'enfant. Nous essayons un maximum que ce soit la puéricultrice de référence qui échange avec l'enfant, qui lui parle, qui verbalise ses gestes.

L'apprentissage de la propreté

L'apprentissage de la propreté se fait progressivement en concertation avec le(s) parent(s) lorsque l'équipe remarque que l'enfant est prêt (maturité physiologique, neurologique et psychologique). Une toilette est à leur disposition dans la pièce de vie.

Si le(s) parent(s) fait/ font la demande de retirer le linge, on peut essayer (si la maturation est acquise). S'il y a trop d'accidents au cours de la journée, on remet un linge et ce jusqu'au moment où l'enfant est vraiment prêt.

La sieste

Les grands dorment habituellement sur des « hamacs », sorte de petits lits au ras du sol. Le passage du lit cage au hamac est décidé par l'équipe et avec le(s) parent(s) en fonction du développement de l'enfant (à partir de 18 mois).

Une puéricultrice reste près des enfants pendant la sieste (besoin de sécurité).

Avant la sieste, les puéricultrices vérifient les langes et les enfants sont déshabillés.

Une histoire leur est racontée afin de les inviter au calme et au repos, propices pour la sieste.

Lorsqu'un enfant refuse de dormir, il reste dans la pièce de vie avec les puéricultrices et joue selon ses envies. Lorsqu'il manifeste des signes de fatigue, il est remis au lit.

Les puéricultrices endorment les enfants en restant auprès d'eux et apportent caresses, câlins, berceuses au besoin. La sieste reste surveillée par une puéricultrice afin de veiller au calme dans la pièce, sécuriser les enfants et rendormir l'un ou l'autre au besoin.

Le goûter

Vers 15h00, les enfants s'installent à table pour le goûter.

Pour les grands, on essaie de varier un maximum le goûter (2 x des fruits, 2 x du pain, 1x 1 produit laitier/semaine).

A la demande du/des parent(s), nous pouvons fêter l'anniversaire de l'enfant lors du goûter.

L'aménagement de la fin de séjour

Le départ est négocié avec le(s) parent(s).

Quelque temps avant le départ de l'enfant, les puéricultrices en parlent avec l'enfant ainsi qu'avec ses camarades.

Chaque enfant qui quitte la crèche reçoit ses dessins.

A la demande du/des parent(s), le départ de l'enfant peut être fêté lors du goûter.

Gestion des doudous

Les doudous restent toujours à la disposition des enfants ; ils sont mis à leur portée et les enfants vont les prendre ou les ranger en fonction de leur besoin (que ce soit dans les moments de jeux à l'intérieur ou à l'extérieur, au moment du repas, de la sieste ou du change,...)

Les tétines restent également à disposition toute la journée. Les enfants sont invités à les enlever pour parler ou à les déposer dans les "poches à doudous" prévues à cet effet.

Le passage d'une section à l'autre

Celui-ci dépend du développement psychomoteur de l'enfant et de son autonomie. Chaque enfant a son propre rythme et il est important de le respecter. Il n'y a donc pas d'âge précis, le passage de section se fait quand l'enfant se révèle prêt.

Le passage de section se décide en équipe et après concertation avec le(s) parent(s). Il sera fonction du développement psychomoteur (marche à 4 pattes, marche debout...), personnel (désir de découvrir autre chose...) et social (capacité à intégrer une section composée d'enfants plus grands...).

Dans un souci de continuité et de bien-être des enfants, nous organisons des périodes de familiarisation avant le passage de section (comme lors de l'arrivée en crèche). Les enfants vont plusieurs fois dans leur nouvelle section, accompagnés de leur puéricultrice « référente ». Celle-ci peut présenter les « nouveaux copains » et expliquer les changements éventuels aux enfants en familiarisation.

Le passage se fait donc en douceur, de manière progressive afin de ne pas insécuriser les enfants. Ils y vont d'abord une petite heure pendant les jeux du matin puis un peu plus.

Chaque enfant ayant des facultés d'adaptation propres, il n'y a pas de temps imparti à ce passage.

[La relation professionnels/parent\(s\)](#)

L'équipe souhaite établir une relation de confiance avec le(s) parent(s) que nous considérons comme « partenaires ».

Nous les invitons à toujours nous faire part de toute remarque, suggestion, idée ou mécontentement.

Nous sommes attentives à respecter leurs exigences mais privilégierons toujours le respect du rythme de l'enfant pour maintenir son bien-être.

Nous accordons beaucoup d'importances aux échanges quotidiens avec le(s) parent(s). Nous prenons le temps de recueillir ou de donner toute information nécessaire concernant l'enfant (déroulement de la nuit, de la journée, médicaments à administrer, évolution de l'enfant, ...).

Pour les communications plus personnelles (souhait que d'autres parents ne suivent pas la conversation) l'équipe propose au(x) parent(s) de s'isoler ou de postposer la discussion si ce n'est pas possible à ce moment.

En cas de questionnement plus spécifique, de mécontentement, d'urgence, de problème administratif, ... les puéricultrices proposent au(x) parent(s) de prendre contact avec l'assistante sociale.

L'assistante sociale est présente en crèche plusieurs fois par semaine et joignable par téléphone ou par mail.

Nous sommes vigilantes à ce que le discours reste centré sur le bien-être des enfants. Les puéricultrices veilleront à rester professionnelles en toute circonstance.

Nous disposons d'un tableau de communication, qui se trouve sur la porte d'entrée et qui sert à communiquer au(x) parent(s) les demandes de langes, la date de la consultation O.N.E., les fermetures de la crèche, ...

Se positionner en tant que professionnelle

Tous nos choix et actes sont posés en fonction du bien-être des enfants.

Les réunions d'équipe :

Lors des réunions d'équipe:

- Nous passons en revue les enfants : leur adaptation en crèche, leur évolution, les entrées et sorties, ...
- Nous discutons autour d'un thème qui pose un problème ;
- Nous parlons de notre organisation ;
- Nous parlons de projets que nous souhaitons mettre en place ;
- Nous nous remettons en question ;
- Nous réfléchissons à l'organisation des lieux d'accueil : espace, choix du matériel de psychomotricité, des jouets ;
- Nous travaillons la pédagogie.

Toute décision se prend en équipe et est respectée par chaque membre. Les échanges permanents (quotidiens, réunions d'équipe) nous permettent d'avoir une cohérence dans notre travail et donc d'avoir un même discours vis à vis du/des parent(s) et des enfants (limites, interdits, règles, ...).

Nous respectons le rythme de l'enfant et nous nous adaptons à son développement (passage du bibi au gobelet, du lit-cage au hamac, du linge au petit pot, ...).

Deux journées pédagogiques sont prévues par année, l'une est organisée par Imaje et rassemble tous les milieux d'accueil, l'autre peut se décliner en deux demi-jours ou une journée, sur un thème choisi par l'équipe, soumis à la direction pédagogique.

Consultation O.N.E.

Dans le cadre de la surveillance de la santé, une consultation O.N.E. est organisée en crèche tous les premiers mardis de chaque mois.

Elle est assurée par médecin désigné par l'ONE et la TMS de l'ONE. Les enfants passent à la consultation selon le choix du/des parent(s) quant au suivi (suivi universel ou limité). Le(s) parent(s) qui le souhaite(nt) peut(vent) être présent(s) lors de la consultation.

Sinon, c'est la puéricultrice qui accompagne l'enfant et qui fait le retour au(x) parent(s).